

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Automne 2017

ÉLECTION MUNICIPALE 2017

p. 5

CONCOURS DE PHOTO

p. 7

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ENCOMBRANTES

p. 8

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscription dès le 5 septembre

p. 14





Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Élection municipale.....	4
Réalisations du conseil	5
Environnement	8
Travaux publics.....	11
Urbanisme	12
Loisirs	13
Sécurité incendie.....	24
Messages municipaux.....	25
Babillard communautaire	26



ALAIN THÉORÊT | DISTRICT DE LA BAIE
atheoret@sjdl.qc.ca



NICOLAS VILLENEUVE | DISTRICT DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**
Comité consultatif agricole (CCA)
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



DONALD ROBINSON | DISTRICT DES SABLES
drobinson@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)
Conférence régionale des élus (CRÉ)



MARIE-ÈVE CORRIVEAU | DISTRICT DE LA VALLÉE
mecorriveau@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-présidente :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Déléguée au C.A. :**
Tricentris
Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école Centre local de développement (CLD)



MICHEL THORN | DISTRICT DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Vice-président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Délégué au C.A. :**
Office régional d'habitation (ORH)

MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police

Chers citoyens et citoyennes,

J'espère que vous avez tous bien profité de l'été pour vous ressourcer et faire le plein de soleil.

Comme vous le savez, le printemps a été particulièrement pluvieux et, tout comme plusieurs municipalités québécoises, Saint-Joseph-du-Lac a connu une période difficile lorsque la crue des eaux exceptionnelle a entraîné des inondations sur son territoire. En avril et en mai, près de 40 bâtiments résidentiels et commerciaux ont subi des dommages matériels.

Je tiens à dire que la Municipalité a déployé tous les efforts nécessaires pour s'assurer de donner aux sinistrés et aux citoyens à risque le meilleur soutien possible. Les employés municipaux ont travaillé d'arrache-pied sur le terrain et dans les bureaux pour informer les gens des développements et des mesures entreprises. Je les en remercie.

De plus, en tant que maire, je me dois de souligner l'immense fierté qui m'a habité pendant cette période. Voir et entendre autant de citoyens se serrer les coudes pour s'aider, collaborer et s'unir, c'était absolument extraordinaire. Cet élan de solidarité m'a fait chaud au cœur. Je remercie sincèrement tous les résidents qui se sont portés volontaires pour la fabrication de sacs de sables, les commerçants qui ont fourni matériel, véhicules, boissons, nourriture pour les sinistrés

et les bénévoles, ainsi que les forces policières et l'armée qui ont contribué aux efforts de solidarité.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai été très heureux de la réaction positive des citoyens à l'annonce de la gratuité des médailles canines! Cette mesure adoptée en mai annule donc les frais de 25 \$ que devaient préalablement déboursier les maîtres et les maîtresses de toutous à quatre pattes. Selon les commentaires que nous avons reçus et à lire tout ce qui s'est partagé sur la publication Facebook dédiée à ce sujet, force est d'admettre que vous appréciez réellement ce petit coup de pouce. J'en suis ravi!

Enfin, j'aimerais glisser quelques mots sur l'élection à venir. Le 5 novembre prochain, les électeurs seront appelés à élire un maire ainsi que 6 conseillers ou conseillères à Saint-Joseph-du-Lac. Je veux simplement encourager tous les joséphois et joséphoises qui le peuvent à voter. C'est votre droit et votre chance de participer au processus démocratique.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin automnal et une excellente saison des pommes!

Benoit Proulx
Maire

MOT DU CONSEILLER LOUIS-PHILIPPE MARINEAU

Joséphoises et Joséphois,

Comme vous le savez, c'est dans une perspective de développement durable et de préservation et d'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement que la Municipalité suit son Plan d'action 2016-2020 en matière d'environnement. Avant d'entamer la deuxième partie de ce plan quinquennal, j'aimerais faire un retour sur certaines actions réalisées récemment dans le cadre de cette politique et vous glisser quelques mots sur ce qui est à venir.

La gestion des matières résiduelles est un point majeur de cette politique environnementale. En effet, l'objectif est de réduire de 46 %, d'ici 2020, les matières qui se retrouvent à l'enfouissement.

C'est pourquoi il me fait plaisir de vous donner une excellente nouvelle! Dans le cadre du « Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles », Saint-Joseph-du-Lac a mieux performé que la majorité des municipalités québécoises. Résultat : la redevance reçue a augmenté de 38 % entre 2015 et 2016, ce qui représente des milliers de dollars supplémentaires en revenus pour la Municipalité, tout cela grâce à VOS efforts! Je vous applaudis, et je vous encourage à continuer de bien trier vos matières.

De notre côté, nous ne nous arrêterons pas là : l'amélioration se doit d'être constante et les efforts maintenus pour atteindre notre objectif. Dans cette optique, dès l'an prochain, le Comité

consultatif en environnement effectuera des approches auprès des industries, des commerces et des institutions joséphoises afin de les encourager à intégrer davantage la gestion des matières organiques dans leur quotidien.

Je tiens à revenir sur la Journée de l'environnement, qui s'est tenue le 27 mai dernier au parc Paul-Yvon-Lauzon. En cette journée spéciale, nous avons distribué 800 arbres et vivaces en plus de donner 50 verges de compost aux résidents. Vous adoptez et vous adhérez à nos actions environnementales, et c'est pour nous le meilleur signe qui soit!

Le 6 juin dernier, des bénévoles ont passé la matinée à nettoyer certains rangs dans le cadre du Nettoyage des rangs. Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants, ces jeunes et moins jeunes qui ont contribué à embellir le paysage joséphois en ramassant les déchets malheureusement jetés en bordure des routes. Une diminution de déchets a toutefois été dénotée, autre signe que la Municipalité tient à son environnement!

Je vous souhaite un automne rempli de couleurs,

Louis-Philippe Marneau
Conseiller du district du Domaine



DISTRICT DU DOMAINE
lpmarneau@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité sur l'eau
- **Vice-président :**
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM)
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes (RADM)

SUIVEZ-NOUS
SUR **facebook**

MOT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION



Chers Joséphoises et Joséphois,

Le 5 novembre prochain, vous serez appelés à exercer votre droit de vote alors que seront élus un (1) maire et six (6) conseillères ou conseillers à la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. De ce fait, tout résident âgé de plus de 18 ans et qui remplit les conditions pour être inscrit sur la liste électorale, est apte à faire valoir son droit de vote en arrêtant son choix sur un maire ainsi que sur un conseiller ou une conseillère représentant son district de résidence.

Cette décision revêt une grande importance, car les personnes élues seront vos représentants; en fait, ils deviendront les porte-paroles de vos besoins et de vos attentes en ce qui concerne la vie à Saint-Joseph-du-Lac.

Conformément à l'article 71 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, à titre de président d'élection, je m'assurerai du bon déroulement du processus électoral dans la Municipalité et tâcherai d'appuyer les électeurs Joséphois.

Je vous encourage à voter, que ce soit par anticipation le 29 octobre ou le jour même de l'élection le 5 novembre. C'est votre droit!

Stéphane Giguère
Président d'élection
Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POUR AVOIR LA QUALITÉ D'ÉLECTEUR, VOUS DEVEZ :

avoir 18 ans le jour du scrutin

ET

le 1^{er} septembre de l'année de l'élection :

- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être soumis au régime de la curatelle;
- ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse.

Et à cette même date, vous devez remplir une des deux conditions suivantes :

- être domicilié dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

QUAND VOTER?

Jour du scrutin : 5 novembre 2017, entre 10 h et 20 h

Vote par anticipation : 29 octobre, entre midi et 20 h

OÙ VOTER?

Les résidents Joséphois sont invités à se rendre aux urnes à la Salle municipale (1110, chemin Principal)



QUE FAUT-IL APPORTER?

Pour voter, vous devez confirmer votre identité à visage découvert et en présentant une pièce d'identité avec photo, soit :

- votre carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- votre permis de conduire ou votre permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- votre passeport canadien;
- votre carte d'identité des Forces armées canadiennes;
- votre certificat de statut d'Indien.

Vous devez aussi apporter le carton « Avis d'inscription » à votre nom, que vous aurez reçu par la poste dans les semaines précédant l'élection.

Vous devriez recevoir votre avis d'inscription par la poste vers la mi-octobre!

Pour plus de renseignements :
www.sjdl.qc.ca/elections-municipales-2017

LES ÉTATS FINANCIERS 2016 EN BREF

Le 5 juin dernier, le conseil municipal a adopté les états financiers de Saint-Joseph-du-Lac de l'année 2016 (vérifiés par la firme externe DCA Comptable professionnel agréé inc.).

Les états financiers non consolidés de 2016 indiquent un surplus d'opérations de 490 327 \$ et des revenus s'élevant à 8,1 M\$ alors qu'ils étaient budgétés à 7,9 M\$. Les dépenses se sont, quant à elles, chiffrées à 8,2 M\$, alors que le budget prévu était de 8,6 M\$. Par ailleurs, l'endettement des Joséphois et Joséphoises est quant à lui de 5 903 700 \$ moins des revenus de subventions à recevoir de 2 447 647 \$ pour un endettement net de 3 456 053 \$ (contre 4 864 701 \$ en 2015). La Municipalité a ainsi réussi à réduire sa dette même si elle a investi plus de 1 384 294 \$ en immobilisations.

En somme, la santé financière de Saint-Joseph-du-Lac se porte bien, notamment en ce qui a trait à l'endettement des Joséphois et Joséphoises par rapport à celui de la MRC de Deux-Montagnes, de la région administrative des Laurentides et du Québec.

	Saint-Joseph-du-Lac	MRC de Deux-Montagnes	Région administrative des Laurentides	Province de Québec
N^{bre} DE MUNICIPALITÉS	1	7	76	1 076
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation (données de 2015)	2 092 \$	4 767 \$	4 034 \$	5 800 \$
Charges nettes par unité d'évaluation (données de 2015)	3 089 \$	3 977 \$	3 059 \$	5 247 \$
Charge fiscale moyenne des résidences (données de 2016)	2 333 \$	2 518 \$	2 464 \$	2 699 \$
T.G.T. uniformisé* (données de 2016)	0,8194 \$	1,0241 \$	0,9379 \$	1,0173 \$

*Taux obtenu en divisant l'ensemble des revenus d'une ville ou d'une municipalité par sa richesse foncière.
Source : Profil financier 2016 de la Direction générale des finances municipales.



RÉFECTION DE CHAUSSÉES

En 2017, ce sont près de 280 000 \$ qui seront investis dans le réseau routier de Saint-Joseph-du-Lac, notamment dans la réfection de chaussées. Ce sont donc plusieurs rues dans divers secteurs qui ont reçu une cure de beauté, dont la 59^e avenue Sud, toujours dans la volonté de permettre aux citoyens de mieux circuler sur le territoire de la Municipalité.

Réalisations du conseil

UNE JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT SOUS LE SOLEIL

Le 27 mai dernier de 10 h à 14 h, c'est sous un soleil éclatant que s'est déroulée la 2^e Journée de l'environnement – autrefois nommée Journée de l'arbre – au parc Paul-Yvon-Lauzon.

C'était là l'occasion pour les résidents de se procurer gratuitement compost, arbres et vivaces! Les enfants ont aussi profité des structures gonflables aménagées pour l'occasion.

De plus, différents kiosques étaient montés afin de renseigner les personnes présentes sur différents sujets relativement à l'environnement : bonne gestion des matières résiduelles, façons d'enrayer l'épidémie de brûlure bactérienne sur les pommiers, préservation des abeilles et montage de poulailler.

Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées et à tous les partenaires qui ont animé les kiosques. Ce fut une journée bien animée!



LA MAIRIE S'ÉQUIPE D'UNE GÉNÉRATRICE

La Municipalité a fait l'achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville, motivée par son désir de pouvoir continuer à répondre aux besoins des citoyens en cas de panne d'électricité. Surtout, cette génératrice deviendrait indispensable dans l'éventualité où la Municipalité devrait accueillir dans la salle municipale des résidents lors de situations d'urgence (inondations, panne d'électricité de longue durée causée par des intempéries, etc.)



CALENDRIER MUNICIPAL 2018 : PARTICIPEZ AU CONCOURS DE PHOTOS!

Cette année, le concours de photos annuel de la Municipalité a pour thème « Portrait de famille en mille lieux ».

De ce fait, en vue de produire le calendrier 2018, nous voulons voir vos visages, vos enfants et votre joie de vivre à Saint-Joseph-du-Lac!

Les photos soumises doivent refléter votre famille, mais il n'y a aucune obligation à ce que toute la famille s'y trouve. Un beau portrait mère/fille ou encore un moment de complicité entre grands-parents et enfants, tous les clichés illustrant la diversité des habitants de la Municipalité seront considérés. C'est VOUS que nous souhaitons mettre de l'avant, car il s'agit bel et bien de VOTRE calendrier!

Les douze gagnants verront leur photo publiée dans le calendrier municipal 2018, en plus de recevoir une reproduction encadrée de leur œuvre. Le photographe ayant pris la photo qui sera sélectionnée par le jury remportera également des chèques-cadeau totalisant 250 \$ à dépenser dans des commerces joséphois.

Critères d'admissibilité

- Le concours est ouvert aux résidents, visiteurs et amoureux de Saint-Joseph-du-Lac.
- Les participants peuvent soumettre autant de photos qu'ils le souhaitent.
- Ainsi, un même photographe pourrait voir plus d'une de ses photos publiées dans l'édition 2018 du calendrier municipal.
- Les photos soumises au concours doivent avoir été prises sur le territoire.
- À noter que la Municipalité se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou inexact.

Comment participer?

- Remplissez le formulaire en ligne au sjdl.qc.ca/concours.
- Faites parvenir vos photos et le formulaire de participation à communication@sjdl.qc.ca.

Date limite de participation

31 octobre 2017



UNE FÊTE POUR LES BÉNÉVOLES

Le 4 mai dernier, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, la Municipalité organisait une grande fête pour remercier tous ceux qui s'engagent dans la communauté. C'est donc une trentaine de bénévoles qui se sont présentés à la soirée ayant pour thème la croisière. Ils se sont donc fait recevoir et servir par un capitaine et ses matelots... qui étaient en fait le maire et les conseillers municipaux!

Ce fut aussi l'occasion de remettre le prix de l'organisme de l'année et du bénévole de l'année à l'Association de soccer « Les Phénix » et à son président, M. Mourad Tamimount. M. Tamimount se donne cœur et âme à l'Association depuis 30 ans cette année. Félicitations!



De gauche à droite: Sonya Dubuc, Johanne Cloutier, Mourad Tamimount et Isabelle Laplante.

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC PAUL-YVON-LAUZON

Cet automne, la Municipalité procédera à la troisième – et dernière – phase de réaménagement du parc Paul-Yvon-Lauzon.

Plus précisément, le parc sera doté d'une patinoire extérieure quatre saisons. En hiver, celle-ci sera couverte de glace pour accueillir patineurs et équipes de hockey. Durant la saison plus chaude, la surface de la patinoire sera apte à recevoir des équipes de hockey balle ou cosom.

De plus, le stationnement du parc sera revu. On y ajoutera notamment de la verdure pour limiter le phénomène d'îlots de chaleur.

Enfin, des clôtures ainsi que de l'éclairage sont prévus lors de cette dernière phase de réaménagement.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ENCOMBRANTES

— LE MARDI 17 OCTOBRE

La collecte des matières recyclables encombrantes vise à éviter que certaines matières recyclables ne se retrouvent à l'enfouissement. Les encombrants sont ainsi acheminés vers une entreprise spécialisée dans le tri, la transformation et la réutilisation de ces matières.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Placez les matières recyclables encombrantes sur le bord du chemin après 19 h la veille de la collecte. Ne rien placer dans la rue.
- Les articles placés au chemin doivent pouvoir être levés et placés dans le camion par deux éboueurs. Si l'objet est trop lourd, vous devez réduire son poids, par exemple, en le découpant en pièces ou en le démontant.
- Le camion de collecte passera ramasser les matières au cours de la journée.
- Advenant le cas où vos matières ne sont toujours pas ramassées en fin de journée, contactez le Service des travaux publics au 450 623-1072.

CE QUI EST ADMIS

- meubles en mauvais état
- divans et fauteuils en mauvais état
- sommiers
- bains
- lavabos
- toilettes
- souches d'arbres
- débris de construction
- chauffe-eau*
- barbecues*

*L'écocentre accepte aussi ces matières, profitez-en! (voir l'horaire de l'écocentre en page 11).

Les matelas ne sont pas acceptés dans la collecte des matières encombrantes recyclables.

Sachez toutefois que les magasins de meubles récupèrent généralement vos vieux matelas lorsque vous en achetez un neuf. Par ailleurs, la Municipalité vous offre aussi la possibilité de vous en départir sans frais à l'écocentre.



ÉCOCENTRE

450 623-1072 | 4085, chemin d'Oka

JUSQU'AU 28 OCTOBRE,
L'ÉCOCENTRE EST OUVERT TOUS
LES MERCREDIS DE 16 H À 20 H
AINSI QUE LES SAMEDIS
DE 9 H À 16 H.

IMPORTANT! À compter du 28 octobre, l'écocentre sera uniquement ouvert les samedis de 9 h à 16 h. Merci de votre collaboration!

À SAVOIR :

Matières et produits acceptés :

- Produits dangereux (RDD)
- Pneus sans jante
- Matériel électronique
- Matériel informatique
- Matériaux de construction
La quantité de matériaux secs est maintenant limitée à 2 m³ par visite et 10 visites par année par adresse. Des frais de 25\$/m³ supplémentaire seront ensuite facturés.
- Matelas
Pour être valorisés à 100 %, ces derniers doivent cependant être le plus secs possible.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de rebuts sont interdits et passibles d'une amende. Nous collecterons vos matières avec plaisir pendant les heures d'ouverture.

Vêtements

Les vêtements ne sont plus acceptés à l'écocentre. Vous ne savez pas quoi en faire? Le Comité d'action sociale, ayant pignon sur rue au presbytère, est preneur! Infos : 450 473-2440.

Point de dépôt

Une fois acheminés à l'écocentre, les produits et matières deviennent la propriété de la Municipalité. En raison des données confidentielles qu'ils pourraient contenir ou de la gestion que cela nécessiterait sur les lieux, ces derniers ne peuvent en aucun cas être remis aux visiteurs.

RÉSIDUS VERTS

QUE FAIRE AVEC MON SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS?

Bien que les résidus verts soient ramassés par la collecte des matières organiques réalisée chaque semaine, il se peut que vous ayez un surplus de feuilles mortes ou de résidus verts cet automne. Voici donc quelques trucs pour vous aider à vous en départir de manière responsable.

1 Déchiquetage des branches

Le déchiquetage des branches peut s'avérer nécessaire après l'élagage ou l'abatage d'un arbre. À Saint-Joseph-du-Lac, ce service vous est offert gratuitement les 2^e et 4^e lundis du mois, jusqu'à la fin novembre. Vous avez jusqu'à midi le jeudi qui précède l'opération de déchiquetage pour vous inscrire auprès du Service des travaux publics : 450 623-1072 poste 222.

2 Collecte de feuilles mortes

La collecte des feuilles mortes cette année aura lieu le **mardi 14 novembre prochain**. Placez vos feuilles mortes dans des sacs de papier ou de plastique, puis placez ces derniers en bordure de rue après 19 h la veille ou le matin même.

Les sacs de plastique sont exceptionnellement acceptés lors de cette collecte spéciale à coût unique. Pour la collecte hebdomadaire, ils demeurent interdits afin de ne pas contaminer le compost!

3 Herbicycler et feuillicycler

Laissez les rognures de gazon ou de feuilles mortes sur le sol! Vous pourrez ainsi faire profiter vos plates-bandes ou votre jardin des surplus de feuilles. Le sol et les plantes bénéficieront alors d'éléments minéraux supplémentaires pour traverser l'hiver.

4 Faites ramasser vos retailles de cèdre

Par l'entremise d'Arbressence, la Municipalité vous offre la possibilité, jusqu'à la mi-novembre, de vous départir gratuitement de vos retailles de cèdres. Pour ce faire, placez vos retailles de feuillage et de petites branches dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque, puis contactez l'entreprise au 450 434-7512. Cette dernière les récupérera dans un délai de 48 heures.

PRÉPARER SON TERRAIN POUR L'HIVER, UNE BONNE CHOSE À FAIRE!

Si vous entretenez bien votre pelouse durant l'automne et que vous la préparez bien pour survivre aux mois d'hiver, celle-ci sera plus rapide à reprendre et elle verdira plus vite une fois le printemps arrivé. Voici quelques trucs pour bien préparer son terrain en vue de l'hiver.

RÉPARER LES ZONES CLAIRSEMÉES OU ENDOMMAGÉES

Les insectes ou les petits mammifères peuvent parfois causer des dommages à votre pelouse. Il est donc important de procéder aux réparations, autrement, les mauvaises herbes occuperont rapidement ces espaces vides. Il est possible de procéder aux réparations à l'aide de semences ou de gazon en plaque. Mois idéaux : août et septembre.

FERTILISER

Une fertilisation faite à l'automne aidera la pelouse à reverdir plus rapidement au printemps. Il est important d'utiliser des engrais automnaux et de vérifier que le pourcentage de chacun des éléments nutritifs est adapté aux besoins de votre pelouse.

Pourquoi fertiliser?

Fertiliser la pelouse permet à cette dernière de recevoir des éléments minéraux que le sol ne peut lui fournir. La fertilisation aide à développer la pelouse de manière optimale et durable!

Quelle quantité d'engrais appliquer?

- Mesurer la superficie de la pelouse à fertiliser.
- Une pelouse durable au Québec devrait recevoir environ 1,25 kg d'azote (N) par 100 m² et à peu près la même quantité pour le potassium (K).
- Il faut éviter la surfertilisation, car cela risque de brûler ou d'abîmer la pelouse, de la rendre plus vulnérable aux ravageurs et de nuire à l'environnement.

AÉRATION ET TERREAUTAGE

Il est possible de procéder à l'aération et au terreautage de la pelouse à l'automne, d'autant plus si on manque de temps pour le faire au printemps.

L'aération

Si le sol est trop compact (l'eau ne pénètre pas, le sol est dur, etc.), il faut procéder à l'aération, qui consiste en fait à extraire de petites carottes de terre. Cette pratique apporte :

- une meilleure infiltration de l'eau et des éléments nutritifs;
- une augmentation du niveau d'oxygène dans le sol;
- une meilleure décomposition de la matière organique;
- le développement racinaire des graminées à gazon.

Le terreautage

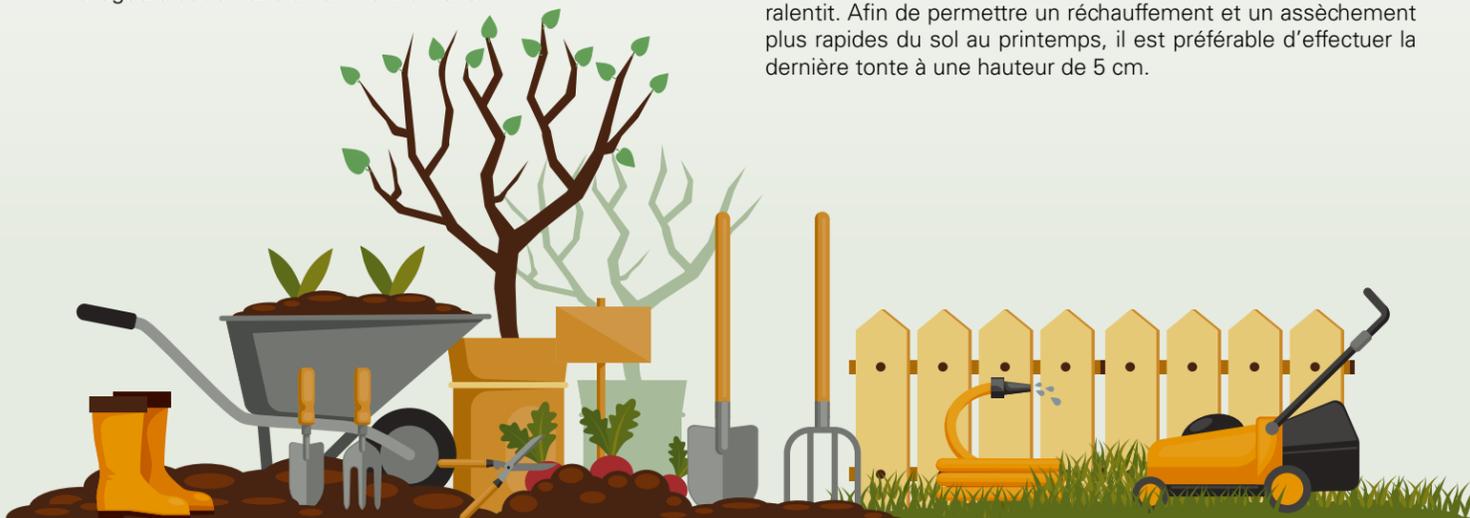
Consiste à l'ajout d'une mince couche (1 cm ou moins) de terreau sur la pelouse établie. Cette pratique permet :

- l'amélioration graduelle de la qualité du sol;
- la réparation des zones endommagées;
- l'augmentation de la densité de la pelouse;
- la stimulation de la décomposition de la matière organique.

Le compost, la terre à jardin et la mousse de tourbe sont des substrats pouvant être utilisés pour le terreautage.

LA DERNIÈRE TONTE

Dès l'arrivée du mois d'octobre, la croissance de la pelouse ralentit. Afin de permettre un réchauffement et un assèchement plus rapides du sol au printemps, il est préférable d'effectuer la dernière tonte à une hauteur de 5 cm.



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS A POUR OBJECTIF DE MAINTENIR EN BON ÉTAT L'ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES.

Cette année, des employés du Service des travaux publics ont travaillé à réaliser la superbe mosaïculture située en bordure de la sortie 2 de l'autoroute 640 Ouest, en compagnie de Michel Thorn, conseiller du District des Coteaux.

Avant : Yves Auclair, Guillaume Saint-Amant et Yvon Laviolette
Arrière : Michel Thorn, Charbel Hitti



AFIN D'ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'ÉGOUT, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE VOUS RAPPELER CERTAINS CONSEILS.

PRÉSERVEZ L'ENVIRONNEMENT! ATTENTION À CE QUE VOUS JETEZ DANS LES TOILETTES

Grâce à de petits gestes simples, vous pouvez contribuer à :

- préserver l'environnement;
- sécuriser le travail du personnel chargé de l'entretien des pompes et du fonctionnement de la station d'épuration;
- maîtriser les coûts de traitement et de dépollution des eaux usées.

LES ÉGOUTS NE SONT PAS DES POUBELLES.

Évitez d'y verser :

- produits chimiques ou toxiques; vernis, peintures, solvants, diluants, acides, encres, produits de jardinage ou ménager, médicaments, etc.

Ces produits peuvent intoxiquer le personnel du service de traitement des eaux et détériorer les canalisations.

Rapportez vos médicaments à votre pharmacien, qui les détruira de façon sécuritaire.

Apportez-les plutôt à votre écocentre.

- huile de friture, de vidange, etc.
Elles bouchent les conduits et génèrent de mauvaises odeurs. Apportez-les plutôt à votre écocentre.

- couches, serviettes hygiéniques, mégôts de cigarette, serpillères, coton-tige, lingettes de nettoyage, etc.
Ces produits gênent l'écoulement des eaux, colmatent et bouchent les canalisations, en plus d'abîmer les pompes.

Ainsi, ils sont à l'origine de pollution du milieu naturel ou de remontée d'eaux usées dans les maisons.

- produits chimiques ou toxiques
- huiles et matières grasses
- objets solides

Après utilisation, jetez-les dans les poubelles.



CHANGEMENT AU RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS

Dorénavant, il n'est plus nécessaire de se procurer un permis de rénovation pour procéder à la réalisation de travaux mineurs et de travaux d'entretien, plus précisément :

- La réparation, le remplacement ou l'installation de revêtements de murs, plafonds et planchers intérieurs, pourvu que les matériaux utilisés soient de qualité supérieure ou équivalente
- La réparation, le remplacement ou l'installation de revêtements de murs, plafonds et planchers intérieurs, pourvu que les matériaux utilisés soient de qualité supérieure ou équivalente
- Les travaux de peinture
- La réparation ou le remplacement du revêtement de la toiture, pourvu que les matériaux utilisés soient de qualité supérieure ou équivalente, sauf si un plan d'implantation et d'intégration architecturale s'applique au changement de matériau de revêtement
- La réparation ou le remplacement d'une cheminée, d'un poêle ou d'un foyer préfabriqué
- La réparation, le remplacement ou l'installation d'un système de ventilation, de chauffage et de climatisation
- La réparation, le remplacement ou l'installation de gouttières
- La réparation des joints de mortier
- La réparation ou le remplacement d'une porte, sauf si ses dimensions et couleurs sont changées
- La réparation ou le remplacement d'éléments endommagés ou détériorés d'une construction accessoire pourvu qu'elle ne soit pas agrandie, modifiée ou reconstruite
- Le remplacement de l'entrée électrique ainsi que le filage électrique à l'intérieur des murs et plafonds
- La réparation, le remplacement ou l'installation de fixtures électriques
- Les travaux de ré naturalisation, revitalisation ou de reboisement d'un terrain
- Les travaux de débroussaillage et d'élagage ou d'émondage d'arbres cependant, ces travaux ne permettent pas la coupe du tronc de l'arbre et doivent être effectués de façon à ne pas mettre en péril la santé de l'arbre, autrement, ils seront considérés comme des travaux d'abatage
- La construction d'un pavillon de jardin temporaire



IMPORTANT

Lorsque assujettie au Règlement 02-2004 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), la réalisation des travaux et ouvrages énumérés ci-dessus nécessite obligatoirement l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, selon le cas.

FICHES-CONSEIL EN LIGNE

Vous désirez installer une enseigne?

Avant d'entreprendre vos démarches, consultez la fiche-conseil réalisée par le Service de l'urbanisme, afin de vous aider dans le processus d'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne. Cela pourrait vous éviter bien des désagréments.

www.sjdl.qc.ca/services-municipaux/urbanisme

D'autres fiches suivront l'an prochain.



NOUVEAU !
SUP FITNESS

Info | p. 19

MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE?



Du 5 au 15 septembre 2017
(pour les résidents seulement)

Du 11 au 15 septembre 2017 (pour tous)

**LES COURS DÉBUTENT
LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

VEUILLEZ NOTER QUE POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE APRÈS LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, DES FRAIS DE 20 \$ VOUS SERONT FACTURÉS.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque (Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds).

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si la Municipalité annule les cours, les personnes inscrites se verront rembourser la totalité des coûts défrayés.

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne (pour les résidents seulement)
Paiement par carte de crédit seulement

- Rendez-vous dans la section « Loisirs et culture/Activités de loisirs » du www.sjdl.qc.ca. Cliquez sur « Inscription en ligne », puis suivez les instructions qui s'affichent à l'écran. Une fois connecté à votre compte Sport-Plus, vous pourrez vous inscrire aux activités de loisirs de votre choix. Si vous n'avez pas de compte, créez-en un en cliquant sur « Créez mon dossier famille ou membre ».
- Si vous avez déjà procédé à une inscription depuis l'été 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux. Plus de détails ci-dessus.

Inscription des non-résidents

- Inscription en ligne ou en personne, à partir du 11 septembre.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne sur votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives non offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait qu'elle ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de **200 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 800 \$ par famille, par année.** Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1er novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

ACTIVITÉS D'UN JOUR

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	COÛT
-----------	------	---------	------

Formation : Je me garde seul | Présentée par Alliance éducation

Votre enfant est assez grand pour rester seul à la maison quelques heures? Voici une courte formation qui saura lui enseigner les consignes de sécurité et les règles à respecter lorsqu'il est seul. La présence d'un parent est obligatoire.

8 à 11 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Jeudi 21 septembre, 18 h à 20 h	30 \$
------------	-----------------------------	---------------------------------	-------

Gardien averti | Professeure : France Joannette

Ce cours, étalé sur huit heures, présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux, à prévenir les urgences et à y répondre. Le coût comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

11 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Samedi 21 octobre, 8 h 30 à 16 h 30	45 \$
-------------	-----------------------------	-------------------------------------	-------

Ados : j'apprends à me coiffer et me maquiller naturellement | Professeure : Cathy Primeau (Atelier 131)

Dans cet atelier d'un jour, les adolescents apprendront à se coiffer et à se maquiller de façon appropriée pour leur âge, en plus de distinguer les différents produits adaptés à leur type de peau. Enfin, les personnes inscrites pourront se faire un maquillage et deux coiffures en compagnie d'une artiste coiffeuse-maquilleuse, qui fournira aux personnes inscrites un cahier, du maquillage et tout ce qu'il faut pour les coiffures. Ceux qui le souhaitent peuvent apporter leur propre maquillage.

11 à 13 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi 22 septembre, 18 h à 21 h	30 \$
-------------	-----------------------------	------------------------------------	-------



ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE **LIEU** **HORAIRE** **DURÉE** **COÛT**

Sportball | Sportball

Cours offrant une grande variété de programmes multisports conçus pour enseigner aux enfants les habiletés motrices dont ils ont besoin pour participer activement au jeu, entre autres, l'équilibre, l'endurance, la force, la synchronisation et la coordination.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
16 à 24 mois (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 8 h 30 à 9 h 15	8 semaines	125 \$
2 à 3 ans (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 9 h 15 à 10 h	8 semaines	125 \$
3 à 4 ans (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 10 h 15 à 11 h	8 semaines	125 \$
4 à 6 ans (sans parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 11 h à 12 h	8 semaines	125 \$

Zumba® Kids | Professeure : Caroline Martel

Ce cours est conçu spécialement pour les petits amateurs de Zumba! Ils apprendront des routines de Zumba adaptées à leur âge. C'est une chance unique pour eux d'être actifs et de danser au son de leur musique préférée!

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
7 à 11 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 18 h à 18 h 45	12 semaines	60 \$

Multiactivités | Professeurs : Pommette et Nacho

Les enfants sont invités à venir s'amuser dans diverses activités. Ils pourront, de concert avec les animateurs, choisir l'activité de leur choix chaque semaine. C'est une soirée pour vous les jeunes!

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
5 à 12 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi, 18 h 30 à 20 h	12 semaines	60 \$

Mini-gym | Professeure : Myriame Bélanger

Par des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique, la mini-gym propose des activités de psychomotricité qui permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance, tout en s'amusant.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi, 18 h 15 à 19 h	12 semaines	55 \$

Gymnastique | Professeure : Myriame Bélanger

Ce cours a pour but d'initier les jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire, et il sera possible d'en faire l'achat lors des cours. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs lors de l'inscription.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
5 à 7 ans (débutant)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Judi, 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	55 \$
7 à 12 ans (avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Judi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	55 \$



CLIENTÈLE **LIEU** **HORAIRE** **DURÉE** **COÛT**

Danse | Professeure : Jade Lemire (Nouveaux style offerts!!!)

Des cours de danse adaptés à différents groupes d'âge sont offerts!

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Danse créative 2 et 3 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 9 h à 10 h	12 semaines	55 \$
Danse créative 2 2 à 4 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 10 h à 11 h	12 semaines	55 \$
Break dance/hip-hop 5 à 8 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 11 h à 12 h	12 semaines	55 \$
Ballet jazz 5 à 8 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 12 h 30 à 13 h 30	12 semaines	55 \$
Ballet classique 8 à 10 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 13 h 30 à 14 h 30	12 semaines	55 \$
Jazz/hip-hop 9 à 12 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	55 \$
Danse contemporaine 9 à 12 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE BRUNET	Dimanche, 15 h 30 à 16 h 30	12 semaines	55 \$

Cosom | Professeur : Sébastien Faucher

Ligue amicale de hockey cosom pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans, le tout dans une atmosphère conviviale et propice à l'apprentissage des bases du hockey. Encadrement sécuritaire et respectueux des joueurs et des spectateurs. La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
6 à 9 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi, 18 h à 19 h	12 semaines	65 \$
9 à 12 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	65 \$
12 à 15 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Judi, 19 h à 20 h 12	12 semaines	65 \$

Dessin | Atelier 131

Ce cours permet à l'enfant d'apprendre à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés. Vous retrouverez la liste du matériel nécessaire sur le site Internet de la municipalité.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
7 à 9 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi, 18 h à 19 h	12 semaines	100 \$
10 à 14 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi, 19 h à 20 h	12 semaines	100 \$

ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Taekwondo | Professeurs : Rénaud et Jean-Sébastien Renaud

DÉBUTANT : Ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune

INTERMÉDIAIRE : Ceinture jaune à ceinture verte

AVANCÉ : Ceinture verte et plus

COMBAT ET POOMSE (KATA) : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveaux ceinture jaune et plus. Pour suivre ce cours, vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Lundi, 18 h à 19 h ET samedi, 9 h à 10 h	12 semaines	80 \$*
Débutant/intermédiaire	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mercredi, 18 h à 19 h ET samedi, 10 h à 11 h	12 semaines	80 \$*
Avancé	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Lundi, 19 h à 20 h, ET mercredi, 19 h à 20 h ET samedi, 11 h à 12 h	12 semaines	105 \$*
Combat et poomse	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Samedi, 12 h à 13 h	12 semaines	25 \$*

*Prix par participant. Vous devrez vous procurer le passeport au coût de 15 \$ (17 \$ pour les anciens) et le kimono au coût de 55 \$ qui vous seront remis par votre instructeur.

Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains) pour les familles. Apportez votre matériel.

Parents/enfants 14 ans et -	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	40 \$*
-----------------------------	----------------------	--------------------------	-------------	--------

* Prix par participant

Cours de guitare | Nouveau : cours pour 10 à 14 ans

Le cours de base s'adresse aux participants désirant apprendre les techniques de base de la guitare. Le cours débutant/intermédiaire s'adresse aux participants ayant déjà une base. ***Les participants doivent fournir leur propre guitare.

10 à 14 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi, 18 h à 19 h	12 semaines	70 \$
15 ans et + de base	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et + Débutant/Intermédiaire	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi, 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$



ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

SUP fitness | École WhattSUP

NOUVEAU COURS

En recréant l'effet d'une planche sur l'eau, travaillez votre cardio, votre force musculaire et votre équilibre. Un entraînement complet hors du commun!

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 19 h à 20 h	12 semaines	90 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	-------------	-------

Cosom | Professeur : Sébastien Faucher

16 ans et +	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi, 20 h 15 à 22 h	12 semaines	70 \$
-------------	------------------------	-----------------------	-------------	-------

Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel.

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi, 20 h 15 à 23 h	20 septembre au 20 décembre	40 \$
-------------	----------------------	--------------------------	--------------------------------	-------

Yoga | Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 20 h à 21 h 30	12 semaines	70 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi, 13 h à 14 h 30	12 semaines	70 \$

Tai-chi | Professeure : Lise Juteau

Dérivé des arts martiaux, le tai-chi est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Il met aussi l'accent sur la maîtrise de la respiration.

Débutant 15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mercredi, 18 h à 19 h	12 semaines	70 \$
Intermédiaire 15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mercredi, 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	70 \$

ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE **LIEU** **HORAIRE** **DURÉE** **COÛT**

Pilates et étirements | Professeure : Gabrielle Danvoye

Cours proposant une série d'étirements et d'exercices de Pilates.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 11 h à 12 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	--------------------	-------------	-------

Pilates | Professeure : Gabrielle Danvoye

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi, 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$

Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi, 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	70 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour une remise en forme!

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi, 20 h 15 à 21 h 45	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	--------------------------	-------------	-------

Cardio Jogging | Cardio Plein-Air

Jogger, ça semble si simple! Contrairement à ce que trop de gens croient, la course à pied requiert un certain encadrement, un entraînement spécifique ainsi qu'une bonne technique. Afin de minimiser le risque de blessures et de maximiser la progression des coureurs, Cardio Plein Air a conçu le programme Cardio-Jogging.

15 ans et + Initiation	Lieu de départ : PARC JACQUES-PAQUIN	Jeudi, 19 h à 20 h	8 semaines	70 \$
---------------------------	---	--------------------	------------	-------

CLIENTÈLE **LIEU** **HORAIRE** **DURÉE** **COÛT**

Espagnol | Professeur : Carlos Jolly

Vous avez envie d'apprendre l'espagnol? Ce cours vous permettra de mieux échanger, tout en apprenant le côté pratique de cette magnifique langue. Idéal pour ceux qui désirent voyager!

16 ans et + (Débutant — Niveau 1)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi, 19 h à 21 h	12 semaines	80 \$
16 ans et + (Débutant — Niveau 2)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi, 19 h à 21 h	12 semaines	80 \$
16 ans et + (Intermédiaire/avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi, 19 h à 21 h	12 semaines	80 \$

ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

50 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi, 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	--------------------	-------------	-------

Mise en forme 50 ans et plus | Professeure : Sophie Tchang

Étirements, aérobic, tonus, voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi, 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	70 \$
50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi, 12 h à 13 h	12 semaines	70 \$



FÊTE DE L'HALLOWEEN

Le samedi 28 octobre

Parc Paul-Yvon-Lauzon

DÉGUISEZ-VOUS ET VENEZ CÉLÉBRER L'HALLOWEEN EN FAMILLE ET ENTRES AMIS, QUELQUES JOURS À L'AVANCE.

Programmation effrayante à venir...



UNE 10^e ÉDITION POUR LE SYMPOSIUM DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Les 16 et 17 septembre de 10 h à 16 h

Les amateurs d'art sont une fois de plus conviés au Symposium des arts de Saint-Joseph-du-Lac, les 16 et 17 septembre prochain. À l'occasion de ce grand rassemblement annuel, une trentaine d'artistes se donnent rendez-vous dans le stationnement de l'église.

Toiles, poterie, bijoux, oiseaux sculptés en bois, broderie, vitrail, poupées de chiffon, nappes, photos sur métal, sacs en cuir, boîtes à lunch spéciales... une foule de chefs-d'œuvre vous y attendent!

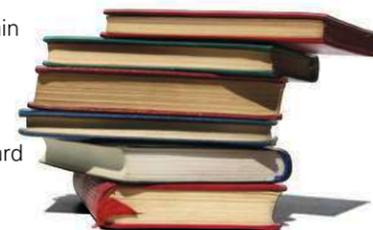
En cas de pluie, l'événement se tiendra à la salle municipale.

INFO : Service des loisirs, 450 473-4282.



PROCHAINEMENT SUR NOS RAYONS

- **Au chant des marées Tome 1** de France Lorrain
- **Frappe-toi le cœur** d'Amélie Nothomb
- **Un outrage mortel** de Louise Penny
- **Une colonne de feu** de Ken Follett
- **Aux confins du monde** de Karl Ove Knausgaard
- **Sweetland** de Michael Crummey



À NE PAS MANQUER :

Vente de livres usagés

Du 22 au 26 août, profitez de la deuxième vente de livres usagés de l'année pour vous procurer des titres vendus entre 0,50 \$ et 2 \$ chacun. Vos étagères seront regarnies de « vieilles nouveautés », et tous les fonds recueillis par la vente de livres seront réinvestis dans les activités de la bibliothèque.

Atelier interactif musical

Le samedi 30 septembre, 13h

Dans le cadre des journées de la culture, participez à participer à un atelier-spectacle folklorique! Vous pourrez chanter, taper du pied, jouer de la cuillère ou danser au son des chansons à répondre interprétées par notre animatrice invitée.



Journée d'amnistie Semaine des bibliothèques publiques

Le samedi 28 octobre

Profitez de la journée d'amnistie à la bibliothèque pour faire annuler tous les frais de retards accumulés à vote dossier! De plus, dans le cadre de cette journée spéciale, le personnel sera sur place pour répondre à vos questions, pour procéder à voter inscription si vous n'êtes pas encore inscrit et pour vous faire des suggestions de lecture selon vos goûts. Des prix de présence seront tirés parmi les participants. On vous attend en grand nombre!

LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Inscription obligatoire 450 623-7833

L'HEURE DU CONTE

Activité conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

Prochaines dates :

- Samedi 16 septembre (9 h 15)
- Samedi 14 octobre (9 h 15)
- Samedi 18 novembre (9 h 15)

CLUBS DE LECTURE

JEUNES – 8 À 11 ANS

Venez écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans.

Prochaines dates :

- Mercredi 6 septembre (18 h 15)
- Mercredi 4 octobre (18 h 15)
- Mercredi 1^{er} novembre (18 h 15)

ADOS – 12 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Viens partager tes livres coups de cœur avec nous.

Prochaines dates :

- Lundi 11 septembre (18 h 15)
- Lundi 30 octobre (18 h 15)
- Lundi 27 novembre (18 h 15)



SPECTACLE DE NOËL

La disparition du Père Noël
présenté par Animations Clin d'œil

Le samedi 9 décembre, à 11 h
École Rose-des-Vents

*La veille de Noël, le père Noël a disparu...
La mère Noël est désespérée, car quelqu'un doit distribuer les cadeaux!
Puisque mère Noël a besoin d'aide, elle fera appel au lutin Glin-Glin, l'assistant-chef du père Noël, afin qu'il lui trouve un remplaçant.
Mais... peut-on remplacer le père Noël?*

Destiné aux enfants âgés de 2 à 12 ans.

Durée : 40 minutes

Un spectacle qui plaira assurément aux petits Joséphois!

INFO : Service des loisirs, 450 473-4282.

NOUVEL HORAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Dès le 1^{er} septembre, la bibliothèque adoptera un horaire bonifié, et ce, dans la volonté de mieux vous servir! Voici le nouvel horaire :

JOURS	HORAIRE
Lundi	Fermé
Mardi	9 h -20 h
Mercredi	9 h -16 h
Jeudi	9 h-20 h
Vendredi	9 h -16 h
Samedi	9 h -15 h



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

— du 9 au 14 octobre

Il faut changer l'heure? Pensez également à vérifier vos avertisseurs de fumée et à vous assurer de leur bon fonctionnement.

Trucs et conseils en prévention des incendies résidentiels :

www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies

www.atpiq.org



INTERVENTIONS DURANT LES INONDATIONS PRINTANIÈRES

En avril et en mai derniers, la Municipalité a été aux prises avec des inondations causées par la crue des eaux exceptionnelle du printemps. Dès les premiers signes de débordements d'eau, le Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac et le Service des travaux publics ont multiplié les efforts sur le terrain afin de minimiser l'impact de cette crue des eaux sur les citoyens et sur les infrastructures de la Municipalité. En effet, pompiers, employés municipaux et bénévoles ont fabriqué un nombre incalculable de sacs de sable et ont procédé à des interventions auprès de sinistrés et de personnes à risque d'être inondés. Ils ont aussi été appelés à offrir un soutien moral et physique à certaines personnes, à toute heure du jour ou de la nuit.

Merci à tous de votre temps et de votre générosité!



SAISON DES POMMES = PLAN DE DÉPLACEMENT

Pour une troisième année consécutive, le Plan de déplacement durant la saison des pommes sera mis en place dès le début de la haute saison agrotouristique dans la Municipalité, soit tous les weekends entre la mi-septembre et la mi-octobre. Conçu par le Service de sécurité incendie et la Régie de police Deux-Montagnes, avec la collaboration de certains pomiculteurs, ce plan adopté par la Municipalité en 2015 vise à libérer certains axes routiers principaux et à assurer une certaine fluidité sur le réseau pendant la saison des pommes, et à permettre aux services d'urgence de répondre rapidement aux appels.

En effet, la saison des pommes apporte avec elle un achalandage routier important sur le réseau joséphois, qui n'est pas conçu pour accueillir une telle affluence. Cet achalandage a un impact sur la circulation locale, mais aussi, sur celle des services d'urgences et des premiers répondants. Ne soyez donc pas surpris de croiser des pompiers, policiers et des unités de secours sur les différents axes routiers de la Municipalité cet automne!



INTERVENTIONS D'URGENCE HORS ROUTES

Afin de faciliter l'accès des pompiers et des premiers répondants dans certains endroits difficiles d'accès, notamment des vergers, terres agricoles, sentiers de VTT et de motoneige, le Service de sécurité incendie a récemment fait l'acquisition d'un tout nouveau véhicule tout terrain qui lui permettra de prêter assistance aux personnes se trouvant dans des zones non routières et à se rendre sur les lieux de feux de forêt.



MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Fête du Travail

Lundi 4 septembre

Action de Grâce

Lundi 9 octobre

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du lac des Deux-Montagnes au **450 473-4686**.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 4^e versement de vos taxes municipales avant le 13 septembre 2017. Pour plus d'information, consultez le www.sjdl.qc.ca.

COLLECTE DE SANG – 25 OCTOBRE

La prochaine collecte de sang d'Héma-Québec à Saint-Joseph-du-Lac se tiendra le mercredi 25 octobre prochain, entre 13 h et 20 h 30.

Les donateurs sont attendus à la salle municipale de l'hôtel de ville afin de faire un don de sang. Prenez rendez-vous, au 1 888 666-4362, cela vous permettra d'éviter les files d'attente!

VENTE-DÉBARRAS

Les ventes-débarras seront permises entre 9 h et 17 h du 2 au 4 septembre, soit durant la fin de semaine de la fête du Travail. Aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation. Merci de votre collaboration!

CONCOURS – MAISONS FLEURIES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Inscrite au programme les Fleurons du Québec, la Municipalité organise le concours « Maisons fleuries », en collaboration avec son Comité horticole et l'entreprise joséphoise Pépinière Bouchard.

Dans le cadre de ce concours, vous êtes invités à égayer la façade de votre résidence ou de votre établissement en plantant avec beauté et style vos végétaux préférés, et ce, dans le but de fleurir notre belle municipalité.

Le concours est ouvert à tous, que vous ayez un vaste jardin ou une petite jardinière sous la fenêtre. Les gagnants honorés recevront un chèque-cadeau de la Pépinière Bouchard à l'occasion d'un événement de reconnaissance qui aura lieu en décembre.

Comment participer?

- Inscrivez-vous à l'événement « Maisons fleuries de Saint-Joseph-du-Lac » sur Facebook.
- Publiez une ou des photos de votre aménagement paysager avant le 30 septembre.
- Indiquez votre adresse sous l'une des photos ou écrivez-la en message privé sur la page Facebook de la municipalité.

Si vous n'avez pas de compte Facebook, vous pouvez nous envoyer votre photo, accompagnée de votre nom, téléphone et adresse, par courriel à l'adresse : communication@sjdl.qc.ca.

Critères de sélection :

- la beauté des aménagements floraux et paysagers
- la santé des végétaux
- l'aménagement écologique et durable
- l'entretien et la propreté des lieux

Pour cette première édition, 3 prix seront remis :

- Coup de cœur du conseil municipal - 100 \$
- Coup de cœur du Comité horticole - 100 \$
- Coup de cœur des Joséphois (ayant obtenu le plus grand nombre de « J'aime ») - 100 \$



PLACE À LA COLLECTIVITÉ

GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

Vos dons (et vos achats!) ouvrent des avenir, depuis 25 ans... merci !

De tout pour la maison à prix modique

- Meubles en bon état
- Vêtements
- Articles divers pour la maison

Nous faisons la cueillette gratuitement! Des reçus de charité sont remis sur demande pour les électroménagers.

INFORMATION :
450 623-5891, poste 221, info@grenierpopulaire.com ou www.grenierpopulaire.com

CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES / RIVE-NORD

Joignez-vous au Club de Ski Deux-Montagnes / Rive-Nord

Nous en avons pour tous les goûts du plus petit au plus grand (à partir de 3 ans).

Nous vous garantissons beaucoup de plaisir en famille ou avec vos amis.

Nos inscriptions se feront du 1^{er} novembre au 20 décembre 2017.

INFORMATION : 450-472-0641 | Info@skideuxmontagnes.ca

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES (CLDDM)

Le CLD de la MRC de Deux-Montagnes vous convie à l'une de ses séances gratuites d'information en démarrage d'entreprise :

- le 21 septembre, de 9 h à midi
- le 28 septembre, de 19 h à 2 h

Soyez bien informés sur les étapes importantes du démarrage et du financement de votre entreprise. Cette rencontre vous renseignera également sur les services offerts aux entrepreneurs et fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient s'avérer admissibles à nos fonds de financement.

Sur inscription.

INFORMATION : 450 491-1818

CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides est un organisme communautaire sans but lucratif dont la mission consiste à favoriser l'intégration sociale des personnes victimes d'un traumatisme craniocérébral ou des personnes handicapées physiques adultes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatives et communautaires diverses. À l'occasion de la Semaine des personnes traumatisées crâniennes qui se tiendra du 18 au 24 octobre prochain, l'organisme organise par ailleurs plusieurs activités afin de sensibiliser la population au traumatisme craniocérébral et ses conséquences.

INFORMATION : 1 888 431-3437 ou au
www.captchpl.org

CENTRE MARIE EVE

(232, rue Féré, Saint-Eustache)

Le comptoir familial mobile du Centre Marie Eve vous invite à venir magasiner à la Maison du citoyen de Saint-Eustache (184, rue Saint-Eustache) de 10 h à 14 h le samedi 21 octobre pour *Ton sac à 5 \$*. Vente de surplus de dons (vêtements pour toute la famille, article de maison, jouets). Argent comptant seulement. Les profits sont investis dans le service aux mères. Sacs remis sur place.

INFORMATIONS :
450 491-1494 | centremarieeve.ca
facebook.com/comptoircme

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

7 SEPTEMBRE : Reprise des activités du Club à la salle municipale (1110, chemin Principal)

Tous les jeudis :

- pétanque et baseball-poche, de 13 h à 16 h
- cartes et cribbage, de 19 h à 22 h

INFORMATION :
Lorraine Lauzon 450 735-3213

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Réseautage, formations, dîners d'affaires pour commerces et industries de la région!

Prochaine activité : 5 à 8

LA RENTRÉE 2017 – 12 septembre, Beach Club de Pointe-Calumet, 17 h à 20 h

INFORMATION : www.chambrecommerce.com | 450 491-1991 | #CCI2M @CCI2M

ASSOCIATION DE RINGUETTE DEUX-MONTAGNES

L'association de ringuette Deux-Montagnes vous invite à découvrir ce sport et à y initier vos enfants!

Le 9 septembre 2017 dès 11 h, à l'aréna Olympia (611, 20^e avenue, Deux-Montagnes), tous sont invités aux portes ouvertes pour revêtir patins et casque et essayer ce sport de plus en plus populaire.

Apportez vos patins et votre casque.

INFORMATION : 450 974-0317 | www.ringuettedeux-montagnes.org

CERCLE DE FERMÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

À partir du 13 septembre, le Cercle de fermières de Saint-Joseph-du-Lac tiendra ses réunions mensuelles le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h à la salle municipale, située au 1110 chemin Principal. Première rencontre gratuite.

À notre local au 959, chemin Principal, nous offrons des ateliers durant l'année sur divers artisanats : tricot, tissage, bricolage, courtepointe, etc.

Abonnement annuel au coût de 25 \$, magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATION :
Linda Verreault 450-473-4326 | lverreault62@gmail.com

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Comité d'aide alimentaire des Patriotes, situé au 95, chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac, est à la recherche de bénévoles sur appel, en bonne forme physique et possédant un excellent dossier de conduite, afin d'effectuer des remplacements occasionnels sur le camion de distribution des denrées dans les comptoirs d'aide alimentaire desservis.

INFORMATION : 450 472-9469

CLUB DE CHEERLEADING ADIK CHEER ALL STARS

(212, rue Poirier, Saint-Eustache)

Le Club offre à des athlètes, âgés entre 3 et 55 ans, la possibilité d'apprendre le cheerleading et de se développer sous la supervision d'entraîneurs certifiés. C'est notre esprit d'équipe incomparable et le dévouement des entraîneurs qui font de nous le club par excellence pour exercer ce sport. La période des inscriptions est maintenant ouverte. Hâtez-vous!

INFORMATIONS :
450 491-2345 | www.adikcheerallstars.com | adik.cheer.allstars@hotmail.com



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072  450 623-2889

Urbanisme : poste 1
Travaux publics et sécurité incendie : poste 2
Taxation : poste 3
Loisirs : poste 4

 info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca  facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

 450 974-5300

PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 473-4282

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-7833  biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45
Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45
Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé
Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 14 h
Dimanche : Fermé

RÉGIE DE POLICE

 450 473-4686

URGENCE

 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



La marque de la gestion forestière responsable

Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.